



Schéma Directeur Cheminements Doux

Communication publique 2025

Une mobilité adaptée au choix de chacun !
à pieds sur chemins sécurisés ou trottoirs ,
à vélo sur pistes cyclables
en voiture (circulation, parking, zone 30..) sur routes

Une Organisation d'Aménagement Programmée Cheminements doux a été intégrée à la révision du PLU 2021

Un Schéma directeur réalisé en 2022 avec la participation du Comité Citoyen a permis aux élus de fixer les priorités et d'estimer le budget global (5 millions TTC à terme)

Le 14 novembre 2023, une réunion publique a permis de rappeler les objectifs et les projets lancés pour réaliser à terme un maillage de trottoirs accessibles aux personnes à mobilité réduite et de voies mixtes piétons/cyclistes en cheminements doux

Au regard de l'évolution démographique de la commune de Merville, le conseil municipal accorde une importance toute particulière à l'adaptation du territoire aux enjeux de demain. Cette démarche inclut le thème de la transition écologique que l'on peut définir comme « une évolution vers un nouveau modèle économique et social qui apporte une solution globale et pérenne aux grands enjeux environnementaux de notre siècle et aux menaces qui pèsent sur notre planète. Opérant à tous les niveaux, la transition écologique vise à mettre en place un modèle de développement résilient et durable qui repense nos façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble. La transition écologique recouvre plusieurs secteurs. »

La mobilité constitue un volet considérable de cette transition écologique. C'est pourquoi, la commune souhaite réaliser un programme pluriannuel de cheminements doux comprenant des trottoirs sécurisés et des pistes cyclables. Certains tronçons à l'image de la rue du Stade ou du Chemin de Lartigue sont déjà équipés.

Ce projet de cheminements doux répond à un réel besoin exprimé de façon régulière par les habitants et sert l'intérêt général. De plus, le but recherché est de favoriser les continuités des itinéraires existants en reliant les points d'intérêts de la commune.

Le projet mervillois est connecté aux réseaux de compétence intercommunale (Communauté de commune des Hauts Tolosans) et conseil départemental (Haute Garonne) rappelé dans Merville actualité en 2024

CHEMINEMENTS DOUX



Les pistes cyclables en bonne voie

Depuis plusieurs années, la municipalité agit pour que chacun puisse se déplacer en toute sécurité à pied ou à vélo. Après des réalisations importantes lors du précédent mandat (place de la République, trottoirs accessibles aux personnes à mobilité réduite), une Orientation d'Aménagement Programmée "Modes Doux" a été validée en 2021 lors de la révision du Plan Local d'Urbanisme, aboutissant à la conception d'un schéma directeur global en 2022.

Le projet part du centre ville, où les trottoirs inférieurs à 1,40 m seront élargis dans le but de devenir en partie cyclable, vers l'extérieur de l'agglomération. Autant que possible, les voies seront cyclables à double sens. Ce maillage se connectera aux réseaux métropolitain et intercommunaux, en cohérence avec le plan "vélo"

du Conseil départemental et la stratégie "mobilité" de la Région Occitanie .

Des budgets conséquents mais réalistes sont prévus dans le plan pluriannuel d'investissement. Pour ce mandat, 500 000€ à la charge de la commune ont été proposés lors du débat d'orientation budgétaire de février. En complément, les aides financières cumulées de la Région, du Département et du Pôle d'équilibre territorial et rural pourraient atteindre 80% des investissements sur certains tronçons.

Si ces subventions sont accordées, l'objectif sera de réaliser les priorités 1 (en noir) et 2 (en rouge) avant la fin de ce mandat en 2026.



Rappel sur les domaines de compétences des collectivités pour les cheminements doux selon les voies

Voies départementales

Le Département 31

Exemples : route d'Aussonne, Daux, Larra, Cote rouge...

Voies locales à compétence déléguée

La communauté de communes CCHT

Exemples : route de Guinot, chemin Grand Borde ...

Voies locales à compétence communale

La commune de Merville

Exemples : voie verte en plein champ Grand Borde, Cote rouge, sentiers (Caminols)

La commune définit ses besoins pour l'ensemble des voies mais dépend dans la programmation et les priorités des capacités budgétaires du Conseil Départemental et de la Communauté des communes

Le reste à charge financier pour la commune dépend pour chaque cas des subventions obtenues au plan européen , national, départemental et intercommunal

SOMMAIRE

Axe MOBILITE du plan de développement

Priorités actualisées

Critères des priorités et calendrier général

Solutions techniques

Etude de faisabilité et priorités

Les projets envisagés

Annexes

Cartographie des trafics par voie

Cartographie des logements par voie

Axe MOBILITE du plan de développement (voir Contrat Bourg Centre accessible sur le site officiel de Merville)

L'avenant 2022 2028 au contrat Bourg Centre de Merville signé par les collectivités partenaires en 2023 appuie son plan de développement et de valorisation sur quatre axes stratégiques

1. Créer une zone économique de niveau régional et développer le commerce local
2. Mettre en place de nouvelles mobilités pour le Nord Toulousain
3. Partager un bien naturel commun et un patrimoine aux portes de la métropole
4. Créer le lien social et doter le bourg centre des équipements performants nécessaires

L'axe 2 décline l'ambition de développer les cheminements doux comme alternative à la voiture

Plus précisément, l'action 2.3 est de « mettre en œuvre un maillage de cheminement doux »

Projet 2.3.1

Maître d'ouvrage CCHT

Réviser le schéma des mobilités douces porté par la communauté de communes des Hauts Tolosan et réaliser les aménagements prévus

Descriptif :

La liaison intercommunale Canal du Midi / Forêt de Bouconne traverse Merville en site propre par le chemin de Lartigue desservant ainsi le nouvel écoquartier et le groupe scolaire Les Tournesols.

La connexion à Daux reste à réaliser ainsi que la jonction Mail Tolosan /Centre-ville.

L'étude REV du conseil Départemental doit prendre en compte dans son prolongement vers Grenade la valeur ajoutée de pouvoir aussi relier la voie verte Canal du Midi / Forêt de Bouconne.

Ces projets sont à travailler en concertation avec la CCHT et, si validés, devront être intégrés dans le schéma intercommunal (révision du schéma).

Projet 2.3.2

Maître d'ouvrage : commune de Merville

Mailler les cheminements doux (piétonniers et cyclables) locaux selon les priorités du schéma directeur

Descriptif :

Assurer la continuité des cheminements doux dans le périmètre communal, le long des voies départementales et autour des bâtiments et espaces publics (PAVE). Cela comprend le volet cyclable dont les compétences sont partagées avec l'EPCI, mais également l'aménagement des trottoirs.

Les équipements destinés aux mobilités douces à déployer sont prioritairement :

- Route de Larra (voie verte mixte cyclables et piétonne),
- Route de Guinot (trottoirs ou voie verte mixte cyclables et piétonne),
- Grand Borde (trottoirs aux jonctions avec départementales et voie verte plein champ)
- Equiper la commune de parcs à vélos sécurisés aux points stratégiques

Un travail conjoint avec la CCHT doit permettre de statuer sur les moyens permettant la réalisation des cheminements doux via le pool routier ou le fond de concours trottoirs

Les priorités du mandat ont été définies en réunion de la municipalité le 31 octobre 2023

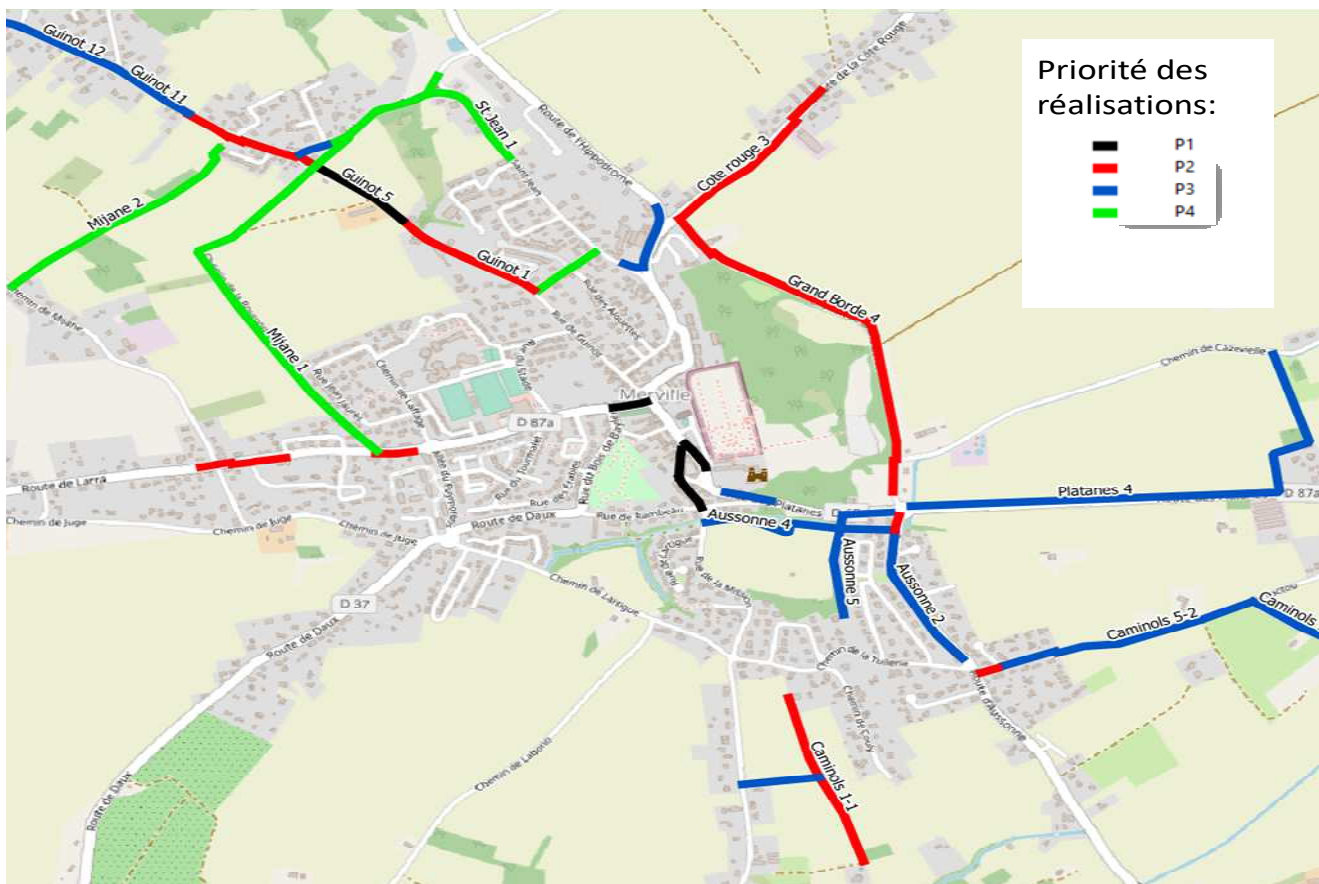
Critères des priorités et calendrier général

Les priorités sont de quatre niveaux selon le trafic routier des voies et le nombre de piétons et/ou de vélos susceptibles de les fréquenter (la cartographie des comptages est donnée en annexe)

P1 Urgent	2022	Etudes et/ou réalisations pour garantir la sécurité des personnes
P2 Important	mandat 2020	Etudes et/ou réalisations pour mettre en œuvre l'OAP dans l'agglomération
P3 Moyen terme	mandat 2026	Etudes et/ou réalisations pour mettre en œuvre l'OAP hors agglomération
P4 Long terme	au-delà	Réalisation des liaisons intercommunales

Les réalisations sont conditionnées par les règles d'attribution des subventions de nos différents partenaires financiers : Etat, Conseil Régional et Fonds européen, Conseil Départemental

Les aides financières sont cumulables et soutiennent la plupart du temps un seul dossier par an



Selon la classification des voies, les compétences relèvent de collectivités différentes

Conseil Départemental 31 pour les cheminements bordant les routes départementales

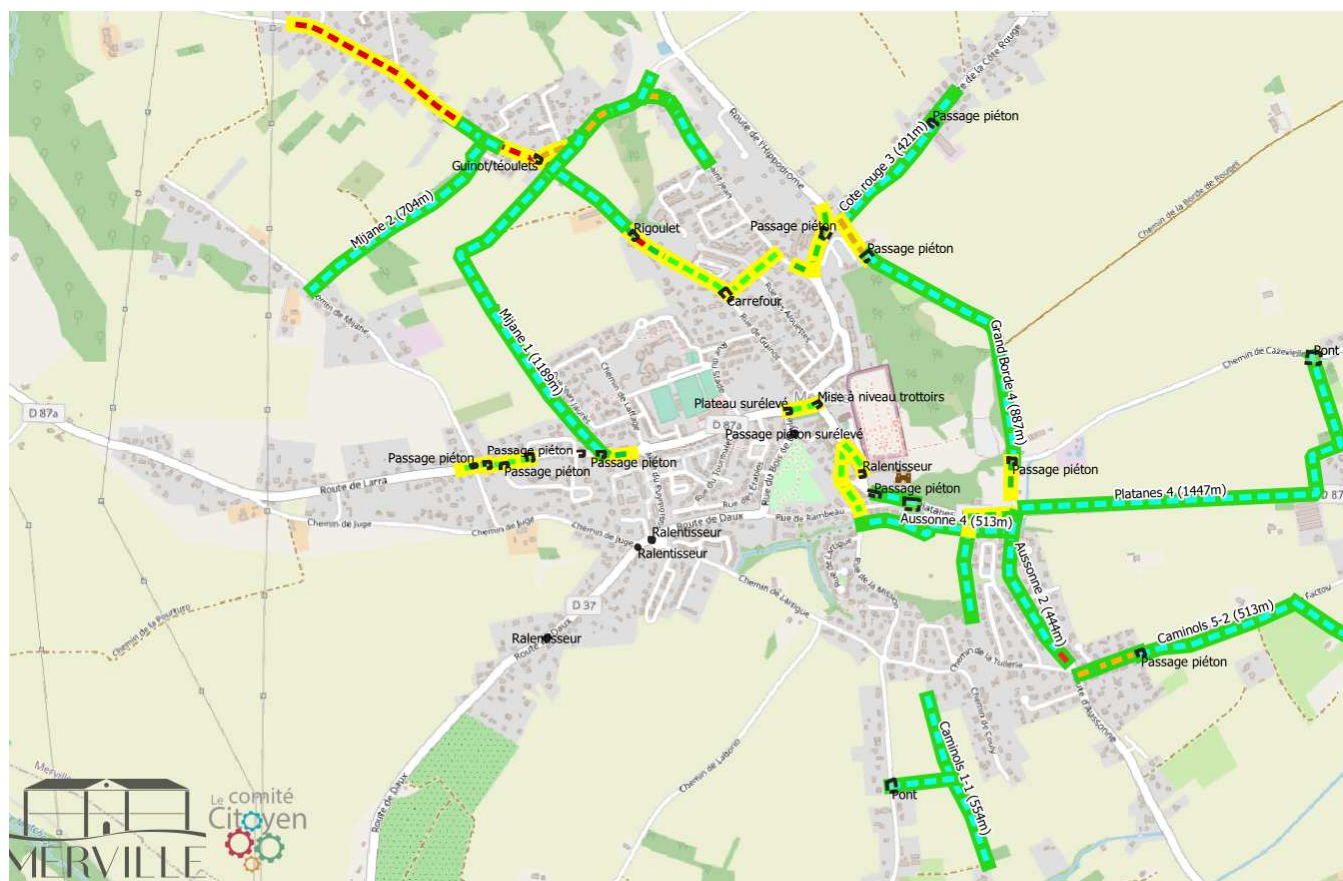
Communauté de communes pour les cheminements bordant les autres routes

Communale pour les voies vertes en plein champ

Solutions techniques

Les solutions dépendent de la typologie du site (fossés ou pas ..) et de la destination du cheminements (accès aux personnes à mobilité réduite, cyclistes ou vététistes , promeneurs ou randonneurs ..)

	Trottoir 1 Castine ocre 1,4m caniveau et bordure
	Trottoir 2 Castine ocre 2m caniveau et bordure
	Trottoir 3 Castine ocre 2m caniveau et bordure sur busage fossé
	Trottoir 4 Enrobé noir 2m caniveau et bordure
	Trottoir 5 Enrobé rouge 1,4m caniveau et bordure
	Trottoir 6 Enrobé noir 1,4m
	Trottoir 7 Enrobé noir 1,4m avec bordure sur busage fossé
	Trottoir 8 Enrobé noir 2m avec bordure sur busage fossé
	Voie verte 1 Castine ocre 2m
	Voie verte 2 Castine ocre 1,4m sur fossé busé
	Voie verte 3 Castine ocre 2m sur fossé busé



Des voies vertes de 3 mètres de large (mixte piétons/cyclables) seront envisagées selon faisabilité

Etude de faisabilité

Une mission d'assistance confiée au bureau d'études 2AU a permis de disposer d'une étude de faisabilité et de ratio par type de solutions techniques pour fiabiliser les simulations financières

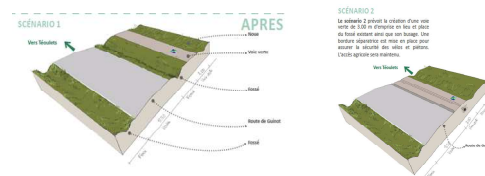
Mairie de Merville - Schéma directeur cheminements doux

Etude de faisabilité



7/ SYNTHÈSE ESTIMATIF TRAVAUX + ÉTUDES
(HORS ACQUISITIONS FONCIÈRES, SUBVENTIONS ET RÉSEAUX SECS)

COMMUNE DE MERVILLE						
PROJETS	Scénario 1		Scénario 2			
	TRAVAUX	ÉTUDES	TRAVAUX	ÉTUDES		
ROUTE DE GUINOT	SOUS-TOTAL		492 000 € HT	75 000 € HT	584 500 € HT	89 000 € HT
	TOTAL		567 000 € HT		673 500 € HT	
ROUTE DE LARRA	SOUS-TOTAL		366 500 € HT	55 000 € HT	329 000 € HT	49 000 € HT
	TOTAL		421 500 € HT		378 000 € HT	
RUE DES PYRENEES	SOUS-TOTAL		109 000 € HT	16 000 € HT	109 000 € HT	16 000 € HT
	TOTAL		125 000 € HT		125 000 € HT	
RUE EMILE POUVILLON RUE DU BOURRELIER	SOUS-TOTAL		517 000 € HT	65 000 € HT	517 000 € HT	65 000 € HT
	TOTAL		582 000 € HT		582 000 € HT	
TOTAL	SOUS-TOTAL		1 484 500 € HT	211 000 € HT	1 539 500 € HT	219 000 € HT
	TOTAL		1 695 500 € HT		1 758 500 € HT	

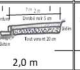
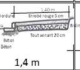
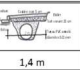
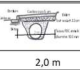


Bureau d'Aménagement et d'Urbanisme (2AU)

Décembre 2022

30

Estimation des coûts de l'ensemble du schéma directeur

	Voie verte 1 Castine ocre 2m	Voie verte 2 Castine ocre 1,4m sur fossé busé	Voie verte 3 Castine ocre 2m sur fossé busé	Trottoir 1 Castine ocre 1,4m caniveau et bordure	Trottoir 2 Castine ocre 2m caniveau et bordure	Trottoir 3 Castine ocre 2m caniveau et bordure sur busage fossé	Trottoir 4 Enrobé noir 2m caniveau et bordure	Trottoir 5 Enrobé rouge 1,4m caniveau et bordure	Trottoir 6 Enrobé noir 1,4m	Trottoir 7 Enrobé noir 1,4m avec bordure sur busage fossé	Trottoir 8 Enrobé noir 2m avec bordure sur busage fossé
Profils types des ouvrages											
Valeur BET 2AU	95 €	328 €	356 €	173 €	165 €	426 €	217 €	243 €	103 €	434 €	478 €

Étiquettes de lignes	Tranche 1	Tranche 2	Total général
+ CCHT	761 255 €	460 623 €	1 221 878 €
+ CD31	369 703 €	304 396 €	674 099 €
+ Commune	729 610 €	603 142 €	1 332 752 €
Total général	1 860 568 €	1 368 160 €	3 228 728 €

Ce montant majoré des adaptations aux sites a servi au Plan Pluriannuel d'Investissement communal (PPI)

Les projets envisagés

Les études en cours viendront préciser les solutions et estimations du schéma Directeur

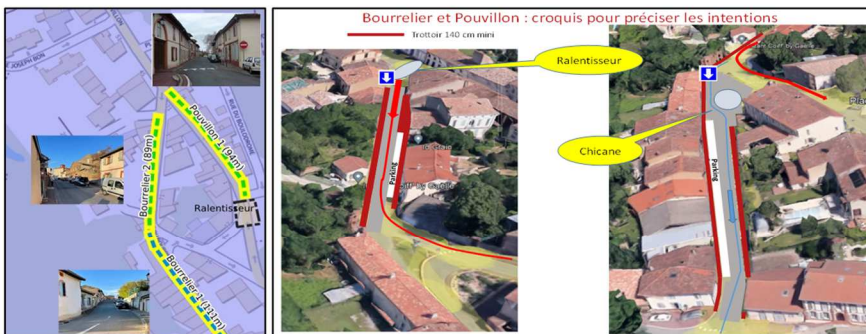
- Le centre du village

Les études sont complexes car le flux des véhicules est important (2500 véhicules /jour) ; piétons et automobilistes doivent cohabiter au sein de zone 30 km/h , les habitants veulent garer leurs voitures devant chez eux , la collecte des ordures est spécifique ...).

Ces études doivent être précédées par le diagnostic des réseaux enterrés concédés à des syndicats (eaux, électricité, gaz ..) qui ont chacun leur calendrier

Voies départementales – compétence conseil départemental Rue Pouvillon et Bourellier

Etudes au budget 2024



700 k€ TTC

Estimation BET 2AU

Rue des Pyrénées



150 k€ TTC

Estimation BET 2AU

11

Voies départementales – compétence conseil départemental Route de Larra

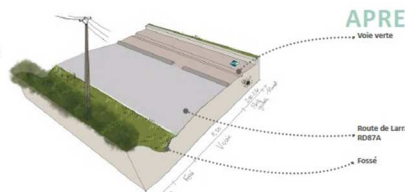
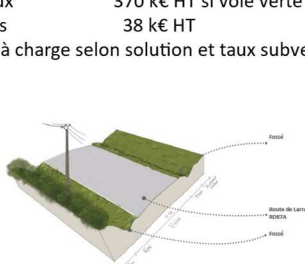
Budget 2023 :

avec reste à réaliser en 2024



Travaux 370 k€ HT si voie verte
Etudes 38 k€ HT
Reste à charge selon solution et taux subventions

253 k€ HT si trottoirs



Voie verte de 2,50 m ou trottoir de 1,40 m accessible PMR
(personnes à mobilité réduite)

Décision selon accord ou non de subvention pour pistes cyclables

- Les autres voies prioritaires en agglomération
 - Route de Guinot

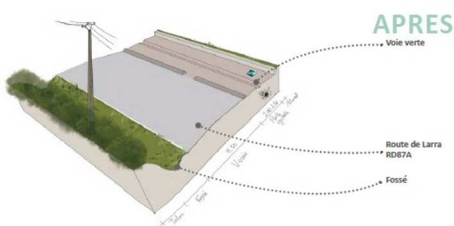
Voies communales – compétence CCHT Route de Guinot

Budget 2024 solution 2 avec reste à réaliser en 2025



	Solution 1	Estimation BET 2AU
Travaux	500 k€ HT	voie verte 3 m
Etudes	50 k€ HT	
Reste à charge	selon subvention piste cyclable	

	Solution 2
Travaux	260 k€ HT
Etudes	26 k€ HT
Reste à charge travaux	120 k€ HT
Fond de concours	50 % CCHT / 50% Commune après aide CD31 de 10%



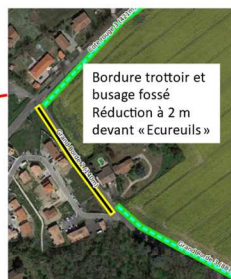
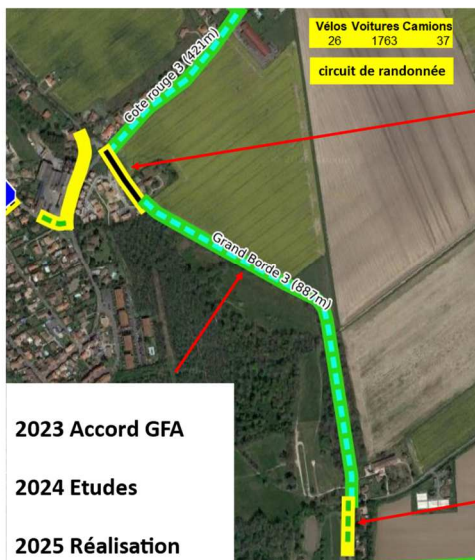
13

- Chemin Grand Borde et Cote Rouge
 - Hypothèse voie verte mixte piétons cycle de 3 m (si éligible CD31)

Chemin de Grand Borde

Budget 2024 : études

Budget 2025 : arbitrage avant travaux



Compétence communale

- Solution 1 plein champ

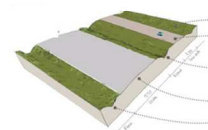
Voie verte 3 m

Si éligible Conseil Départemental . Action

Travaux	410 k€ HT
Etudes	40 k€ HT
Reste à charge	100 k€ HT

Si subvention 40 % CD Région 30% Europe 10%

En plein champ



Compétence CCHT

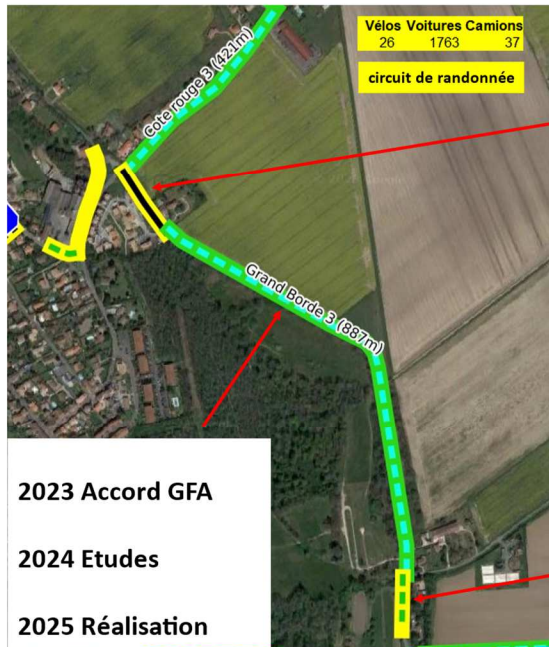
- Trottoirs PMR 2 m

Financement fonds de concours

Travaux	90 k€ HT
Etudes	9 k€ HT
Reste à charge	40 k€ HT

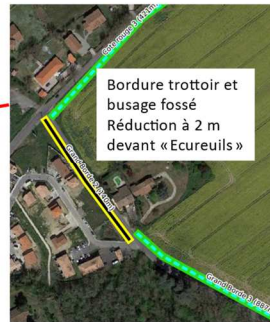
- Plan B : castine de 2 m si refus des partenaires financiers de subventionner la voie verte

Chemin de Grand Borde



Budget 2024 : études

Budget 2025 : arbitrage avant travaux



Compétence communale

- Solution 2 plein champ
Chemin sécurisé 2 m
Financement communal complet



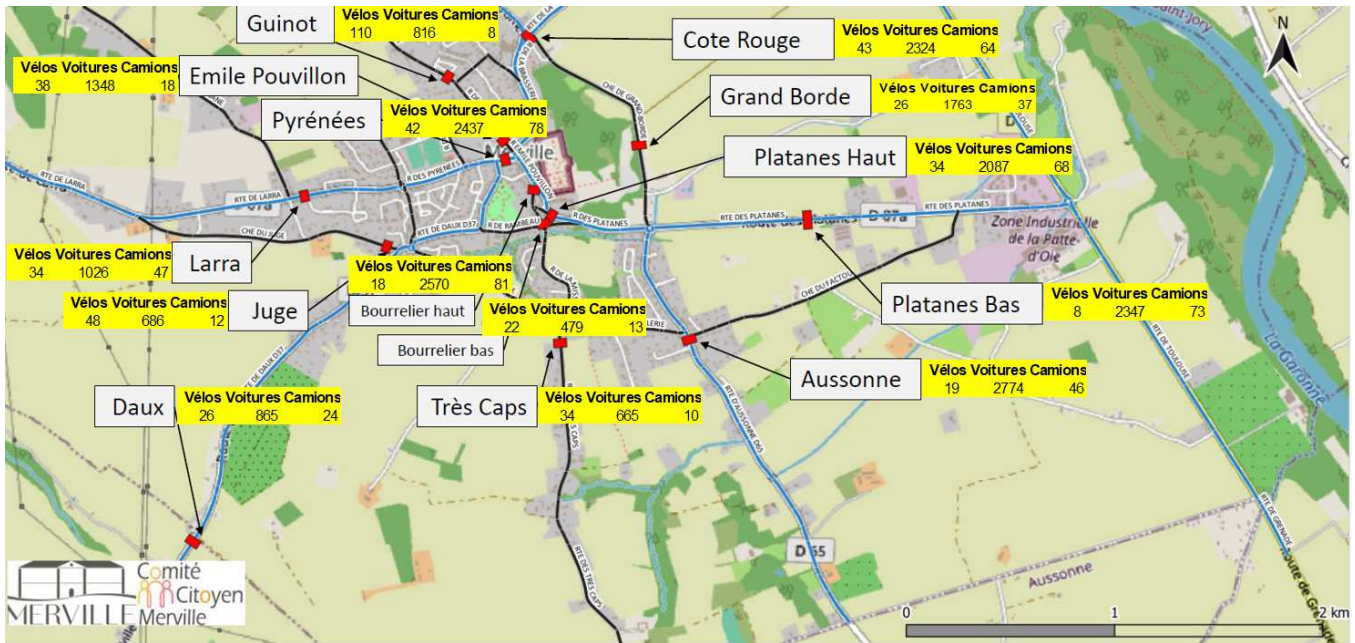
Travaux	260 k€ HT
Etudes	26 k€ HT

Compétence CCHT

- Trottoirs PMR 2 m
Financement fonds de concours
- | | |
|----------------|----------|
| Travaux | 90 k€ HT |
| Etudes | 9 k€ HT |
| Reste à charge | 40 k€ HT |

Annexes

o Le trafic



o Logements desservis par voie

